



NOTE DE PRESENTATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

BUDGET PRINCIPAL

Synthèse

BUDGET 2025	CHARGES	PRODUITS
Section de fonctionnement	3 302 814,57	5 046 340,43
Section d'investissement	1 671 693,89	1 299 205,94
TOTAL	4 974 508,46	6 345 546,37

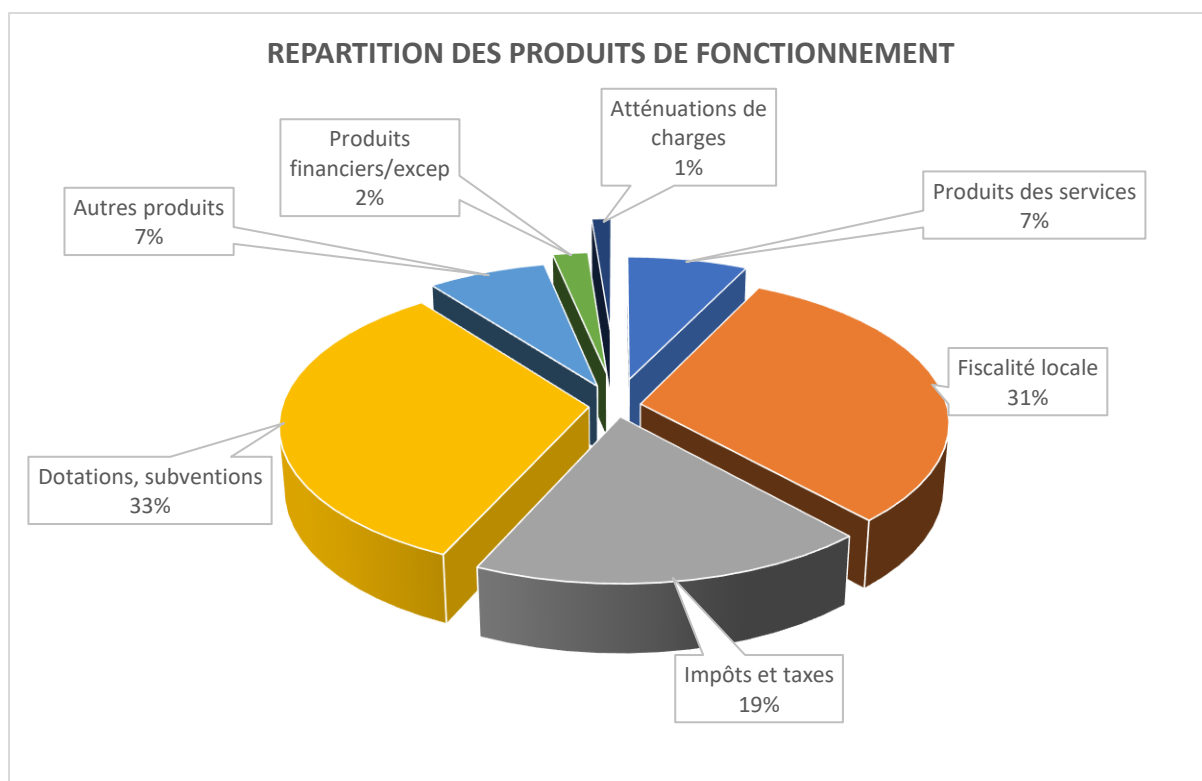
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT 2025

1. Les produits

Le total des recettes de fonctionnement s'établit à 5 046 340,43 € pour 2025 contre 4 618 937,92 € en 2024.

Libellé	CFU 2024	CFU 2025	Evolution	Montants
Produits des services et du domaine	315 477,69	290 498,23	- 8%	- 24 979,46
Fiscalité locale	1 243 541,73	1 254 212,50	1%	10 670,77
Impôts et taxes	769 206,76	744 461,82	- 3,3%	-24 744,94
Dotations, subventions et participations	1 283 421,81	1 326 619,81	3,3%	43 198
Autres produits de gestion courante	307 531,68	285 712,47	- 7%	-21 819,21
Autres produits (financiers, exceptionnels)	11 680,40	85 075,22		73 394,82
Atténuations de charges	37 693,26	48 122,57	27%	10 429,31
Recettes réelles de fonctionnement	3 968 553,33	4 034 702,62	1,6%	66 149,29
Opérations d'ordre entre section	11 939,14	11 939,14	0%	0
Excédent reporté	638 445,45	999 698,67		361 253,22
TOTAL	4 618 937,92	5 046 340,43	9,2%	427 402,51





1.1 Produit des services, du domaine et des ventes diverses (chapitre 70)

Produits des services et du domaine		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
70311	Concessions dans les cimetières	8 220,00	7 680	-7%	540,00
70321	Droits stationnement	2 633,00	2 439	-7%	194,00
70323	RODP	5 266,16	1 783,84	-66%	3 482,32
7062	Redevance des serv culturel	40 373,20	57 713	43%	17 339,80
70632	À caractère de loisir	10 000,00	12 000	20%	2 000,00
7067	Redevance périsco & scolaire	49 238,83	47 707,48	-3%	1 531,35
706888	Autres	485,90	2 175	348%	1 689,10
70846	Au GFP de rattachement	98 658,20	77 781	-21%	20 876,85
708721/7084	Non doté de la perso morale	35 300,00	36 000	2%	700,00
70876	Par le GFP de rattachement	50 650,70	30 974,76	-39%	19 675,94
70878	par des tiers	4 945,70	4 860,80	-2%	84,90
7088	Autres produits annexes	9 706,00	9 383	-3%	323,00
TOTAL		315 477,69	290 498,23	-8%	24 979,46

Le résultat 2025 des produits issus des services et du domaine apparaît finalement moins pessimiste que la prévision initiale, qui anticipait une baisse de 77 744 €. Si un recul des recettes est bien constaté, celui-ci demeure plus modéré que prévu. Cette évolution reflète néanmoins les tendances annoncées lors de l'élaboration budgétaire, notamment la diminution des concessions ainsi que le repli des recettes liées aux services périscolaires et scolaires.

Par ailleurs, les recettes versées par la Communauté de communes ont effectivement été revues à la baisse, conformément aux prévisions budgétaires. Cette évolution s'explique principalement par la prise en compte du règlement d'une seule année d'entretien de la voirie communautaire (article 70876), contrairement à l'exercice 2024 qui intégrait une régularisation sur une période plus étendue. Elle résulte également d'une diminution du personnel mis à disposition sur une partie de l'année 2025 (article 70846), entraînant mécaniquement une réduction des remboursements correspondants.



Enfin, les choix opérés en matière de programmation culturelle ont suscité un vif intérêt du public. Cette dynamique positive s'est traduite par une hausse significative de la fréquentation de l'espace culturel au cours de l'année, générant ainsi une progression des recettes associées.

1.2 Fiscalité locale, impôts et taxes (chapitres 73 & 731)

Impôts et taxes		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
73211	Attributions de compensation	623 465,65	606 132,32	-3%	- 17 333,33
73221	FNGIR	47 479	47 479	0%	-
73221	FPIC	38 493	34 841	-9%	- 3 652,00
73223	DMTO	59 769	56 009,50	-6%	- 3 759,61
TOTAL		769 206,76	744 461,82	-3%	- 24 744,94

On constate une légère baisse sur l'ensemble du chapitre. La diminution des attributions de compensation était attendue, tandis que les autres postes de recettes avaient été estimés avec prudence lors de l'élaboration du budget.

Le léger recul observé s'explique notamment par un moindre investissement dans l'acquisition de biens immobiliers, ainsi que par une baisse des recettes issues de la péréquation.

Impôts directs locaux		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
73111	Impôts directs locaux	1 142 426	1 155 544	1%	13 118,00
73118	Autres contributions	2 536	382	-85%	- 2 154,00
73141	Taxes conso elec	95 680,73	95 091	-1%	- 589,73
73154	Droits de place	2 899	3 195,50	10%	296,50
TOTAL		1 243 541,73	1 254 212,50	1%	10 670,77

Le résultat intègre une légère progression de l'article 73111, liée à la révision du coefficient de revalorisation des bases fiscales.

Ces résultats reposent sur les taux votés par l'assemblée délibérante, qui n'ont pas évolué depuis 2020.

	Taux
Foncier Bâti :	35,15 %
Foncier Non Bâti :	23,74 %
Taxe d'habitation :	6,64 %

1.3 Dotations et participations (chapitre 74)

Dotations et participations		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
74111	Dotation forfaitaire	422 264	420 708	0%	- 1 556,00
741121	DSR	566 936	604 868	7%	37 932,00
741127	DNP	84 349	88 938	5%	4 589,00
742	Dotations élus locaux	163	163		-
744	FCTVA	19 225,34	15 704,69	-18%	- 3 520,65
74718	Autres	51 054,84	58 062,17	14%	7 007,33
74748	Autres communes	6 469,10	7 645,30	18%	1 176,20
74751	GFP de rattachement	-	-	0%	-
7476	Sécurité sociale & org	196,53	319,65	63%	123,12
74833	Exonérations taxes foncières	125 224	130 211	4%	4 987,00
7484	Dotation de recensement	7 540	-	-100%	- 7 540,00
TOTAL		1 283 421,81	1 326 619,81	3%	43 198,00

Dans l'ensemble, l'exécution correspond aux prévisions établies. On peut toutefois souligner une augmentation significative de la Dotation de solidarité rurale, liée au faible niveau du potentiel financier de la commune.

Par ailleurs, la hausse constatée à l'article 74718 correspond aux recettes liées aux missions du Service public de la petite enfance. Cette évolution sera compensée par une baisse des attributions de compensation.

Enfin le FCTVA subit une baisse notoire, en comparaison de l'exercice 2024, reflétant la baisse des travaux d'entretien engagée sur les bâtiments et la voirie.

1.4 Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Autres produits de gestion courante		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
752	Revenus des immeubles	164 518,59	166 373,24	1%	1 854,65
757351	GFP de rattachement	107 883,09	107 883,09	0%	-
75888	Autres	35 130	11 456,14	-67%	- 23 673,86
TOTAL		307 531,68	285 712,47	-7%	- 21 819,21

L'évaluation des revenus des immeubles est conforme aux prévisions, les locaux ayant été bien utilisés sur l'ensemble de l'année 2025.

La Communauté de communes a versé à la commune un montant de 107 883 €, destiné à compenser la part de la dotation globale de fonctionnement (DGF) reversée au département pour l'accompagner dans ses dépenses sociales.

La diminution marquée des crédits inscrits à l'article 75888 s'explique par le ralentissement des remboursements perçus au titre des sinistres déclarés au cours de l'exercice. Le niveau des recettes constaté cette année retrouve ainsi un rythme plus conforme à l'activité courante.

À titre de comparaison, l'exercice 2024 avait enregistré un niveau de recettes exceptionnellement élevé sur cet article, en raison de remboursements différés relatifs aux sinistres causés par les épisodes de grêle.

1.5 Atténuations de charges (chapitre 013)

Atténuations de charges		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
6419	Remboursement sur rémunéré	37 693	48 122,57	28%	10429,31
TOTAL		37 693,26	48 122,57	28%	10429,31

Le remboursement des rémunérations a subi une évolution de 28% par rapport au réalisé 2024. Cette évolution tient compte des absences pour maladie des agents de la commune et des compensations afférentes.

1.6 Produits financiers et produits exceptionnels

Produits financiers / exceptionnels		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
761	Produits Financiers	11 680,40	12 792,52	10%	1112,12
77	Produits exceptionnels	0	72 282,70		72282,70
TOTAL		11 680,40	85 075,22	628%	73394,82

La Compagnie nationale du Rhône, dans laquelle la commune détient des parts, verse chaque année des dividendes. Ce placement permet ainsi d'assurer une recette relativement stable depuis deux ans.

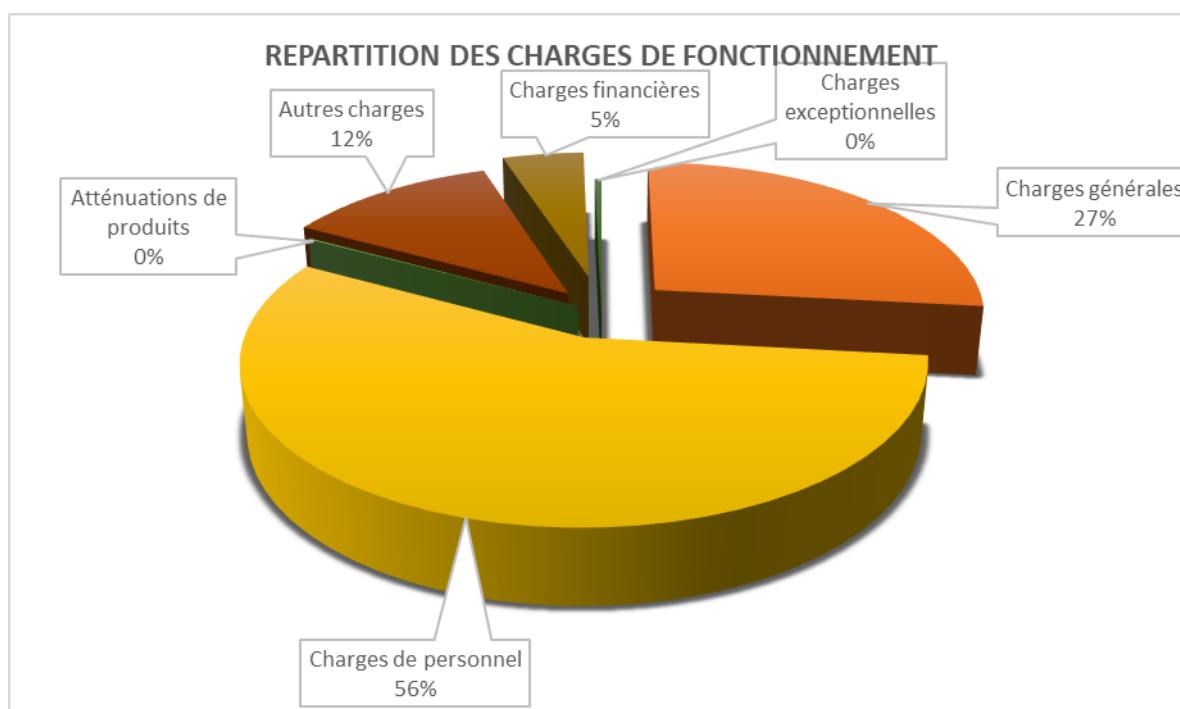
Enfin, l'article 77 fait apparaître la cession de la parcelle située avenue du Château pour un montant de 38 400 €, ainsi que l'annulation de certains mandats correspondant à une régularisation de remboursements de taxes foncières indûment acquittées.

2. Les charges

Le total des dépenses de fonctionnement s'établit à 3 302 814,57 € pour 2025 contre 3 263 673,90 € en 2024.

Libellé	CFU 2024	CFU 2025	Evolution	Montants
Charges à caractère général	828 778,76	819 125,66	- 1%	- 9653,10
Charges de personnel	1 753 062,25	1 722 956,92	- 1,8%	- 30 105,33
Autres charges de gestion courante	319 259,40	368 063,45	15%	48 804,05
Charges financière	182 367,19	142 349,25	- 22%	- 40 017,94
Atténuation de produits	5 259	3 481	- 34%	- 1778
Charges exceptionnelles	0	11 528,28		11 528,28
Charges réelles de fonctionnement	3 088 726,60	3 067 504,56	- 1%	- 21 222,04
Virement à la section d'investissement	174 947,30	235 310,01	34,5%	60 362,71
TOTAL	3 263 673,90	3 302 814,57	1,2%	39 140,67





2.1 Charges à caractère général (chapitre 011)

Charges à caractère général		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
60	Achats	354 513,13	377 264,80	6%	22 751,67
61	Services extérieurs	264 114,52	249 458,84	-6%	- 14 655,68
62	Autres services ext	139 135,71	138 740,00	0%	- 395,71
63	Impôts et taxes	71 015,40	53 662,02	-24%	- 17 353,38
TOTAL		828 778,76	819 125,66	-1%	- 9 653,10

Les charges à caractère général enregistrent une baisse de 1 %, ce qui constitue une évolution positive dans un contexte d'inflation estimée à 2 % en 2025.

Si, globalement, les dépenses sont orientées à la baisse, l'article 60 relatif aux achats enregistre toutefois une hausse de 6 %. Malgré la gestion rigoureuse des services sur leurs dépenses de fonctionnement, le coût de l'énergie ainsi que celui de l'eau ont fortement pesé sur ce poste.

Les contrats d'électricité et de gaz ont été conclus fin 2024, à une période peu favorable sur le marché de l'énergie. Le prix de la molécule s'établissait alors à 60 € HT, contre environ 40 € HT actuellement. Dans ces conditions, les économies attendues n'ont pas été aussi visibles, et la dépense d'électricité progresse d'environ 3 %.

Par ailleurs, l'augmentation du prix de l'eau, votée par le conseil municipal, combinée à un volume consommé plus important, a entraîné une hausse significative des dépenses : celles-ci passent de 15 070 € à 21 070 €, soit une progression de 40 %.

Concernant les services extérieurs (chapitre 61), les dépenses enregistrent une baisse de 6 %, même si certains postes devront faire l'objet d'une vigilance accrue. Plusieurs diminutions importantes sont à souligner.

Les interventions sur les bâtiments publics sont en nette baisse, le matériel ayant montré une meilleure longévité. En 2024, des réparations importantes avaient en effet été réalisées. La dépense diminue ainsi de 30 %, passant de 41 957 € à 32 573 €.

Les dépenses liées aux réseaux ont également reculé, conformément aux prévisions. Les interventions sur l'éclairage public ont fortement diminué en 2025, passant de 33 655 € à 12 070 €, soit une baisse de 64 %.

Les dépenses liées au matériel roulant sont également en retrait, les véhicules ayant été largement renouvelés en 2024. La diminution est plus modérée, de l'ordre de 5 000 €, permettant de retrouver un niveau proche de celui de 2023.

En parallèle de ces baisses, certaines hausses sont à prendre en compte. La maintenance (article 6156) enregistre une augmentation de 13 265 € par rapport à 2024, liée à des interventions plus fréquentes pour la révision du matériel de sécurité des bâtiments. De plus, le coût des assurances relatives aux bâtiments publics a été revu à la hausse par l'assureur, à la suite des dégâts causés par la grêle en 2023. Cette évolution se traduit par une augmentation de 9 074 € à l'article 6168.

Enfin, l'accueil d'un apprenti au sein des ateliers municipaux a entraîné une hausse notable des dépenses à l'article 6184, qui passent de 1 014 € en 2024 à 8 433 € en 2025.

S'agissant des autres services extérieurs (chapitre 62), les principales variations s'expliquent, d'une part, par la hausse des coûts d'énergie partagés avec la Communauté de communes (articles 62876 et 62878) pour les équipements du COSEC et du château, soit une augmentation d'environ 13 000 €, et, d'autre part, par une baisse des dépenses liées aux fêtes et cérémonies (article 6232), qui passent de 7 150 € en 2024 à 3 232 € en 2025.

Enfin, pour les articles du chapitre 63, la baisse significative constatée s'explique par une erreur de versement fiscal exigé par la trésorerie en 2024, mais remboursé sur l'exercice 2025 et enregistré au chapitre 77, au titre des produits exceptionnels.

2.2 Charges de personnel (chapitre 012)

Charges de personnel		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
64111	Rémunération des titulaires	824 959,14	731 655,70	- 0,11	- 93 303,44
64131	Rémunération des contractuels	152 860,86	227 149,02	0,49	74 288,16
62/63/64...	Autres cotisations	775 242,25	764 152,20	- 0,01	- 11 090,05
TOTAL		1 753 062,25	1 722 956,92	-1,7%	- 30 105,33

L'évolution des charges de personnel reste contenue malgré la mise en place des garanties prévoyance et santé ainsi que la hausse des cotisations CNRACL. Ces charges supplémentaires ont été compensées par plusieurs ajustements, notamment le départ à la retraite d'un agent titulaire en début d'année, l'attente d'un policier municipal et la projection d'un nouveau départ en retraite prévu en juillet 2025.

Il convient également de noter une légère diminution du nombre d'agents titulaires, compensée par une augmentation des effectifs sous contrat de droit public.

Structure des effectifs

	Effectif physique	ETP
Titulaires - stagiaires	31	29,42
Non titulaires	10	8,21
Total	41	37,63

2.3 Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Autres charges de gestion courante		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
653	Indem, formations, cotisat des élus	94 747,26	95 675	1%	927,74
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 241,03	1 441,33	16%	200,30
655	Participations	11 694,84	10 476,38	-10%	- 1 218,46
657	Subventions de fonctionnement	196 120,00	252 376,42	29%	56 256,42
658	Charges diverses	15 456,27	8 094,32	-48%	- 7 361,95
TOTAL		319 259,40	368 063,45	15%	48 804,05

Le chapitre 65 enregistre une progression marquée de 15 % par rapport à 2024. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de l'article 657, relatif aux subventions versées aux budgets annexes et aux associations, pour un montant supplémentaire de 56 256 €.

Si, dans l'ensemble, les montants attribués n'ont pas connu d'évolution majeure, il convient toutefois de souligner qu'une subvention du budget général vers le budget de l'assainissement collectif a été versée au cours de l'exercice 2025. Cette participation visait à couvrir une partie des charges liées à la gestion des eaux pluviales pour un montant de 64 430€.

2.4 Atténuations de produits (chapitre 014)

Atténuations de produits		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
7391111	Dégrèvements TFPNB	473	518	10%	45
7392221	FPIC	4 786	2 963	-38%	-1823
TOTAL		5 259	3 481	-34%	-1778

Peu d'évolutions significatives sont à relever sur ce chapitre. On note toutefois une diminution de la régularisation relative au Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC).

2.5 Charges financières (chapitre 66) et exceptionnelles (chapitre 67)

Charges financières		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
66111	Intérêts de la dette	182 367,19	142 349,25	-22%	- 40 017,94
TOTAL		182 367,19	142 349,25	-22%	- 40 017,94
Charges exceptionnelles		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
673	Titres annulés	-	11 528,28		11 528,28
TOTAL		-	11 528,28		11 528,28

En 2025, le contexte économique a été marqué par une détente progressive de la politique monétaire en zone euro. Après une période de forte hausse des taux directeurs en 2022 et 2023 afin de lutter contre l'inflation, la Banque centrale européenne a engagé à partir de 2024 un cycle de baisses successives. Le principal taux directeur, qui atteignait encore 4 % à l'été 2024, a ainsi été progressivement ramené autour de 2 % au cours de l'année 2025. Dans ce contexte, le taux du prêt à taux variable contracté par la commune a suivi cette tendance à la baisse. Cette évolution a permis de réduire de manière significative les charges liées au service de la dette sur l'exercice.



II. SECTION D'INVESTISSEMENT

OPERATIONS INVESTISSEMENT BUDGET GENERAL 2025			
OPERATION	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
101	Matériel	66 109,23	1 990,66
120	Bâtiments communaux	310 778,26	100 593,34
2021001-2	Aménagement Parc Chât	256 368,75	228 496,68
2024001	Vidéoprotection	84 817,56	-
810	AD'AP	7 278,00	-
821	Voirie/ réseaux	251 172,76	30 006,66
824	ravalement de façade	560,00	-
TOTAL		977 084,56	361 087,34

L'équipe municipale a poursuivi les investissements nécessaires, à la fois pour maintenir le patrimoine communal en bon état de fonctionnement et pour en améliorer la qualité.

Ainsi, au titre de l'entretien courant, la commune a financé l'acquisition de matériel, du petit équipement numérique ainsi que des opérations de démontage de concessions. S'agissant des bâtiments, plusieurs travaux ont été réalisés, notamment, la réfection des toitures des ateliers municipaux et du château, le remplacement de l'ascenseur de la Résidence, ainsi que des travaux d'isolation et de mise en conformité à l'école Gabrielle Colette.

En matière de voirie, les dépenses d'entretien ont principalement concerné la pose de caniveaux et diverses petites réfections de chaussées.

Par ailleurs, la commune a également poursuivi des investissements visant à améliorer son patrimoine. Cela s'est traduit par l'achèvement des financements liés à la réhabilitation du parc du château, à l'installation d'un système de vidéoprotection, ainsi que par la réalisation d'études structurantes. Ces études, identifiées à l'opération 821, ont permis, d'une part, de préparer un projet de réhabilitation du centre-ville et, d'autre part, d'envisager la création d'un réseau de chaleur à Chauffailles.

BUDGETS ANNEXES

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT 2025

Total des budgets annexes 2025 (recettes et dépenses)

Produits	CFU 2024	CFU 2025	Evolution	Montants
Eau potable	253 092,04	324 919,03	28%	71 826,99
Assainissement	188 452,54	261 239,07	38,6%	72 786,53
Camping	108 537,17	116 289,05	7,1%	7 751,88
Economique	51 772,16	25 514,10	- 49,2%	-26 258,06
Total	601 853,91	727 961,25	21%	126 107,34

Charges	CFU 2024	CFU 2025	Evolution	Montants
Eau potable	232 185,12	210 753,33	- 10%	-21 431,79
Assainissement	147 758,73	160 306,34	8,5%	12 547,61
Camping	94 150,75	98 975,87	5%	4 825,12
Economique	24 502,70	21 162,28	- 14%	- 3 340,42
Total	498 597,3	491 197,82	- 2,5%	- 7 399,48

1. Budget eau potable

CHARGES		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
Chap 011	Charges générales	75 881,85	75 489,82	-1%	- 392,03
Chap 012	Charges de personnel	11 800,00	12 000	2%	200,00
Chap 66	Charges financières	14 648,86	12 772,68	-13%	- 1 876,18
TOTAL		102 330,71	100 262,50	-2%	- 2 068,21
PRODUITS		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
Chap 70	Ventes de produits finis, presta	207 698,71	257 362,78	24%	49 664,07
TOTAL		207 698,71	257 362,78	23,9%	49 664,07

Les charges de fonctionnement du budget annexe relatif à l'eau potable enregistrent une baisse de 2 %, tandis que les recettes progressent de 24 %.

La diminution des dépenses s'explique principalement par la baisse des charges liées au service de la dette.

Du côté des recettes, la commune bénéficie des effets du vote de l'évolution des tarifs de la redevance, qui a généré des recettes supplémentaires sur l'exercice.

2. Budget assainissement collectif

CHARGES		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
Chap 011	Charges générales	56 103,16	61 132,57	9%	5 029,41
Chap 012	Charges de personnel	23 500,00	24 000	2%	500,00
Chap 66	Charges financières	9 763,56	9 086,40	-7%	- 677,16
Chap 67	Charges exceptionnelles	-	13 064,60		13 064,60
TOTAL		89 366,72	107 283,57	20%	17 916,85
PRODUITS		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
Chap 70	Ventes de produits finis, presta	162 631,10	244 695,43	50%	82 064,33
Chap 75	Autres produits	2 022,68	1 960,61	-3%	- 62,07
TOTAL		164 653,78	246 656,04	49,8%	82 002,26

Le budget annexe relatif à l'assainissement collectif enregistre une progression marquée, avec une hausse de 49,8 % des recettes et de 20 % des dépenses.

S'agissant des dépenses, l'augmentation s'explique principalement par la comptabilisation, sur l'exercice 2025, de deux années de suivi de l'épandage des boues, ce qui entraîne une forte hausse du chapitre 11.

Par ailleurs, la commune a dû avancer les investissements liés à la mise en conformité des réseaux des particuliers, inscrits au chapitre 67. Ces sommes seront récupérées ultérieurement, via une subvention de l'Agence de l'eau, en section d'investissement.

Du côté des recettes, la progression s'explique, d'une part, par le versement d'une subvention du budget communal destinée à couvrir les charges liées à la gestion des eaux pluviales et, d'autre part, par une utilisation plus importante du service au cours de l'exercice.

3. Budget économique

CHARGES		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
Chap 011	Charges générales	17 213,84	13 873,55	-19%	3 340,29
Chap 65 &67	Autres charges	0,13	-	-100%	0,13
TOTAL		17 214	13 873,55	-19%	3 340,42
PRODUITS		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
Chap 74	Dotations et participations	28 000	-	-100%	28 000,00
Chap 75	Revenu des immeubles	16 506,09	21 204,67	28%	4 698,58
TOTAL		44 506,09	21 204,67	-52,4%	23 301,42

Le budget économique enregistre une baisse de 52,4 % de ses recettes et de 19 % de ses dépenses.

S'agissant des dépenses, l'acquisition du local situé 28 rue Centrale a mis fin au contrat de location, ce qui a permis de réduire les charges du chapitre 11. Toutefois, cette diminution est partiellement compensée par les frais d'acte engagés dans le cadre de l'indemnisation du préjudice subi sur ce bâtiment.

Du côté des recettes, la baisse constatée traduit principalement l'absence de soutien financier du budget communal sur l'exercice. En revanche, la bonne occupation des locaux mis à disposition a permis une progression des recettes du chapitre 75.

4. Budget camping

CHARGES		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
Chap 011	Charges générales	34 180,74	32 499,31	-5%	1 681,43
Chap 012	Charges de personnel	52 352,13	58 626,25	12%	6 274,12
Chap 65	Autres charges	0,62	173,36	27861%	172,74
Chap 66	Charges financières	6 440,11	6 007,69	-7%	432,42
Chap 67	Charges exceptionnelles	-	-		-
TOTAL		92 973,60	97 306,61	5%	4 333,01
PRODUITS		CFU 2024	CFU 2025	Evol en %	Evol en €
Chap 731	Impositions directes	96 328,96	95 274,23	-1%	1 054,73
Chap 74	Dotations & participations	11 200,00	20 600	84%	9 400,00
Chap 77	Produits spécifiques	-	385,26		385,26
13	Atténuation de charges	991,56	-		991,56
TOTAL		108 520,52	116 259,49	7,1%	7 738,97

Le budget du camping enregistre une hausse de 5 % des charges de fonctionnement par rapport à 2024, tandis que les recettes progressent de 7,1 %.

L'augmentation des dépenses s'explique principalement par l'intégration du dernier mois de salaire de l'agent responsable, qui était auparavant pris en charge par le budget communal.

Du côté des recettes, la progression est liée au soutien financier apporté par la commune afin de compenser les dépenses d'investissement engagées en 2025.

Par ailleurs, les recettes issues des emplacements se sont maintenues, malgré une saison encore délicate, grâce à une légère revalorisation des tarifs et à la stratégie saisonnière mise en place.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT 2025

1. Budget eau potable

OPERATIONS INVESTISSEMENT BUDGET EAU POTABLE 2025			
OPERATION	DESIGNATION	DEPENSES	SUBVENTIONS
2022001	DIVERS 2022	10 765,50	-
2023001	AEP 2023	-	-
2024001	AEP2024	-	-
2025001	EAU POTABLE 2025	14 718,09	-
2025002	SCH DIRECT AEP 2025	52 285,59	3 618,00
2025003	DIVERS TVX 2025	-	-
2222001	AEP 2022	-	-
TOTAL		77 769,18	3 618,00

Pour l'exercice 2025, la commune a bien avancé dans la mise en œuvre de son schéma directeur. Les derniers points seront finalisés en 2026.

Par ailleurs, la réfection du réservoir de la gare devrait être achevée au cours du premier semestre 2026.

À ce jour, la commune n'a perçu en subventions, qu'un acompte de 3618 € de la part du Département.

2. Budget assainissement collectif

OPERATIONS INVESTISSEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT 2025			
OPERATION	DESIGNATION	DEPENSES	SUBVENTIONS
2022001	TVX SCHEMA 2022	5 902,36	83 667,00
2023001	TVX SCHEMA 2023	88 657,76	-
2024001	DIVERS 2024	16 694,22	-
2025001	TVX DIVERS 2025	10 165,01	-
2025002	TVX FICHE 6	9 355,49	-
810	DIVERS	-	-
TOTAL		130 774,84	83 667,00

L'opération 2023001, relative à la réhabilitation des réseaux d'assainissement situés rue Victor Hugo, rue Centrale et rue de la Gare, a débuté. La première tranche, située rue Victor Hugo, sera achevée au début du mois de mars 2026.

Concernant les travaux prévus dans la fiche 6, seules les études préalables ont, pour l'instant, été engagées.

Par ailleurs, un acompte d'une subvention du Département de Saône-et-Loire est venue accompagner la commune dans la réalisation de ses projets.

3. Budget économique

OPERATIONS INVESTISSEMENT ECONOMIQUE 2025		
Chap	Article	DEPENSES
21	21321	66 703,12
TOTAL		66 703,12

Les dépenses inscrites au budget économique concernent l'acquisition du local situé 28 rue Centrale. Une partie de ces dépenses a été couverte par une subvention provenant du budget général.

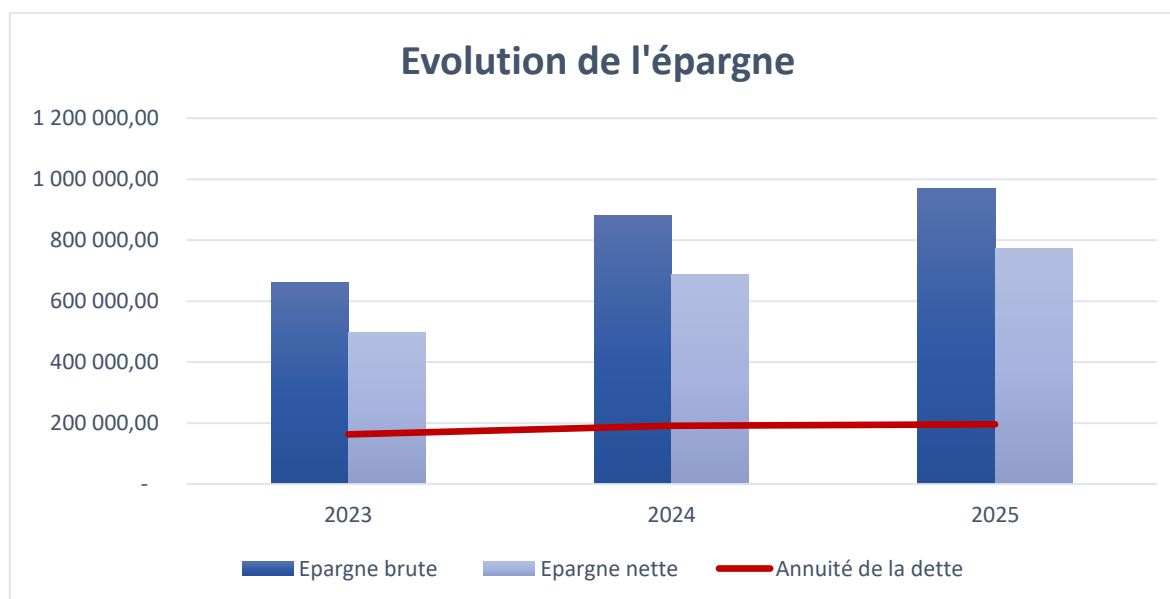
4. Budget camping

OPERATIONS INVESTISSEMENT CAMPING 2025		
Chap	Article	DEPENSES
21	21321	1 310,68
TOTAL		1 310,68

Les investissements prévus pour le camping municipal portent sur l'acquisition de petit matériel destiné à améliorer la qualité des prestations offertes aux usagers.

III. EPARGNE

	2023	2024	2025
Recettes de fonctionnement	3 778 070,43	3 968 553,33	4 034 702,62
		5%	2%
Charges de gestion	3 118 322,52	3 088 726,60	3 067 504,56
		-1%	-1%
Epargne brute	659 747,91	879 826,73	967 198,06
Annuité de la dette	163 173,50	190 929,82	195 777,57
Epargne nette	496 574,41	688 896,91	771 420,49



Contrairement aux prévisions établies en début d'exercice 2025, l'épargne de la collectivité s'est nettement améliorée pour atteindre 24 % des produits réels de fonctionnement.

Cet écart par rapport aux projections s'explique par le non-versement de la subvention du budget principal vers le budget économique, initialement prévue pour financer les travaux de réhabilitation du local acquis par la commune, situé 28 rue Centrale.

Par ailleurs, la gestion rigoureuse des dépenses par les services a permis de contenir l'effet de ciseau qui était anticipé.

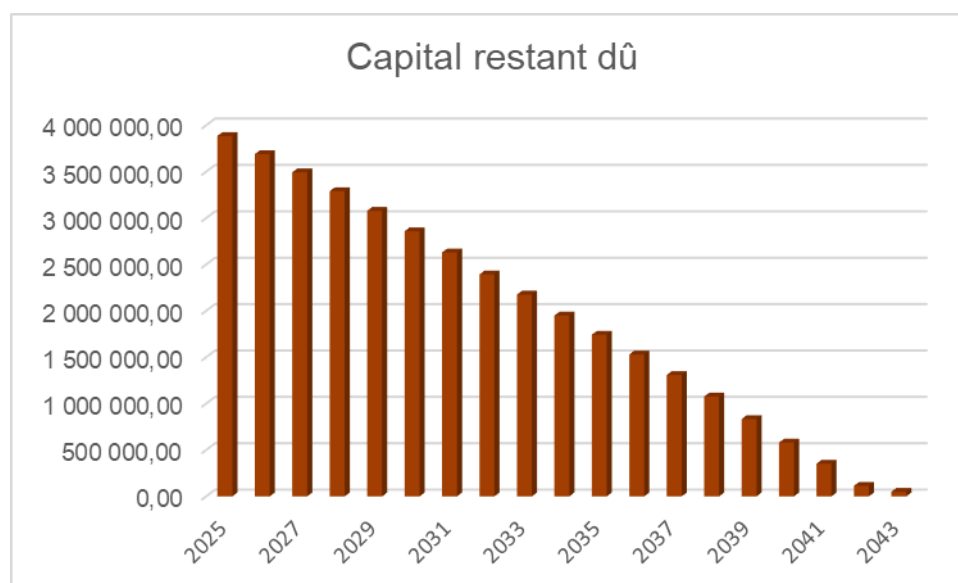
Enfin, l'augmentation des dotations de l'État, ainsi que la revalorisation du coefficient de fiscalité, ont contribué à dynamiser les recettes de fonctionnement.

IV. DETTE

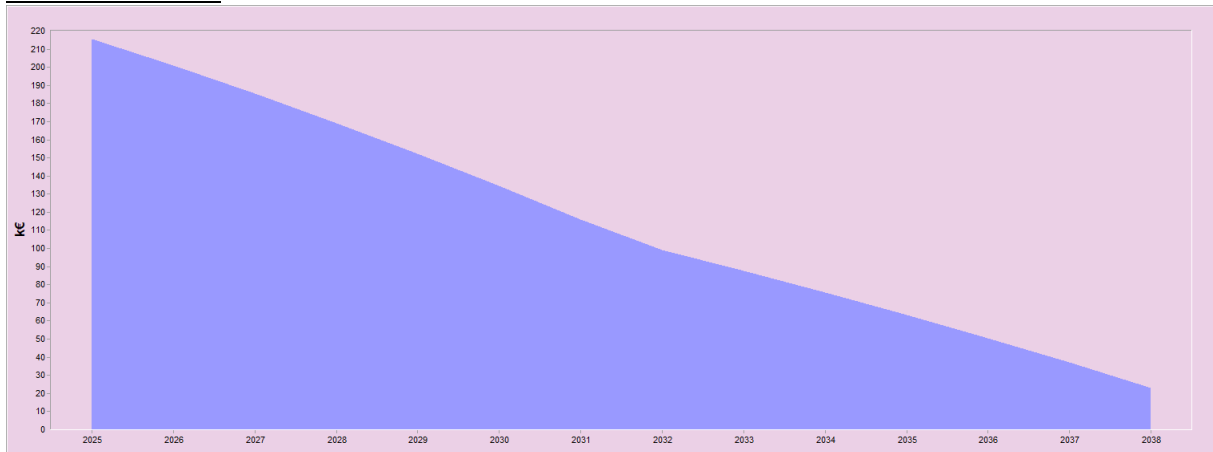
ENCOURS DE DETTE				
	2022	2023	2024	2025
Commune	3 339 526,01	4 076 352,51	3 885 422,69	3 689 645,25
Assainissement	243 115,74	229 721,00	215 746,47	201 166,98
Eau potable	439 752,29	408 811,71	376 952,23	342 249,41
Camping	277 512,82	260 713,46	243 494,12	225 844,29
TOTAL	4 299 906,86	4 975 598,68	4 721 615,51	4 458 905,93

Le profil d'extinction de la dette

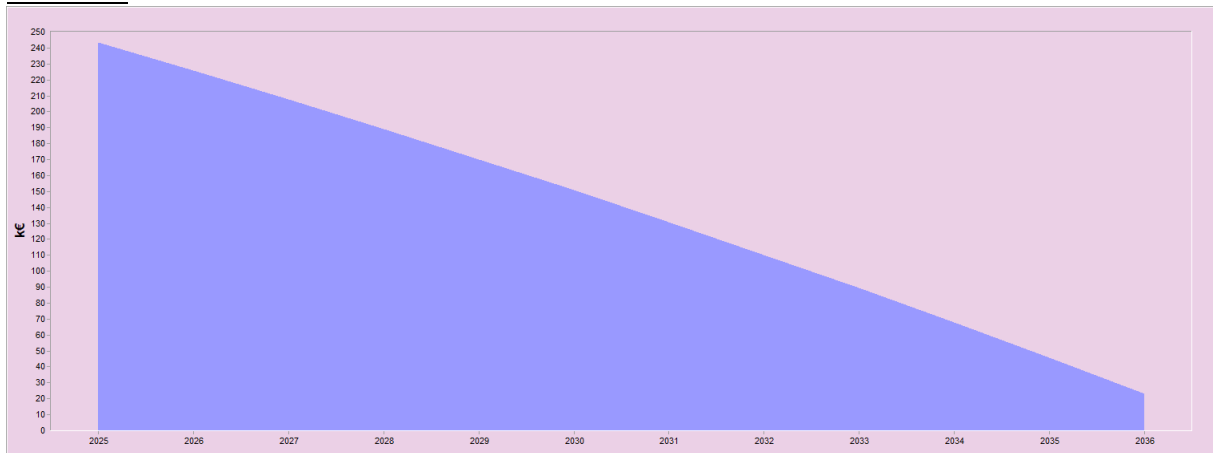
COMMUNE



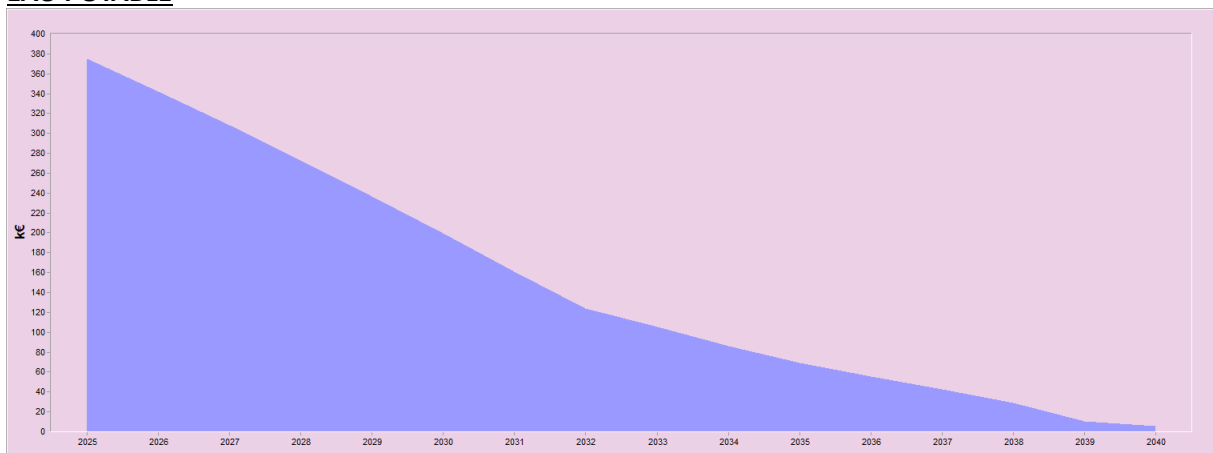
ASSAINISSEMENT



CAMPING



EAU POTABLE



V. LES RATIOS

Ratio n°1	2025
Dépenses réelles de fonctionnement / Population	823
Dépenses réelles de fonctionnement	3 067 504,56
Population	3728

Ratio n°3	2025
Dépenses d'équipement brut / Population	262
Dépenses d'équipement brut	976 537,00
Population	3728

Ratio n°2	2025
Recettes réelles de fonctionnement / Popu	1082
Recettes réelles de fonctionnement	4 034 702,62
Population	3728

Ratio n°4	2025
Encours de dette / Population	990
Encours de dette / Population	3 689 645,24
Population	3728

Ratio n°5	2025
DGF / Population	299
DGF	1 114 514
Population	3728

Ratio n°6	2025
Dépense de personnel / DRF	56%
Dépenses de personnel	1 722 956,92
Dépenses réelles de fonctionnement	3 067 498,74